

28
25
22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessus.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

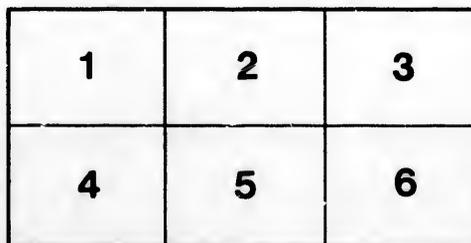
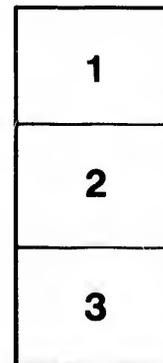
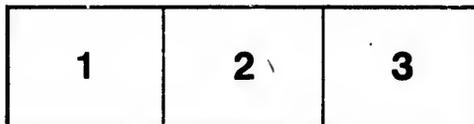
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

LES
RUES DE QUÉBEC

PAR

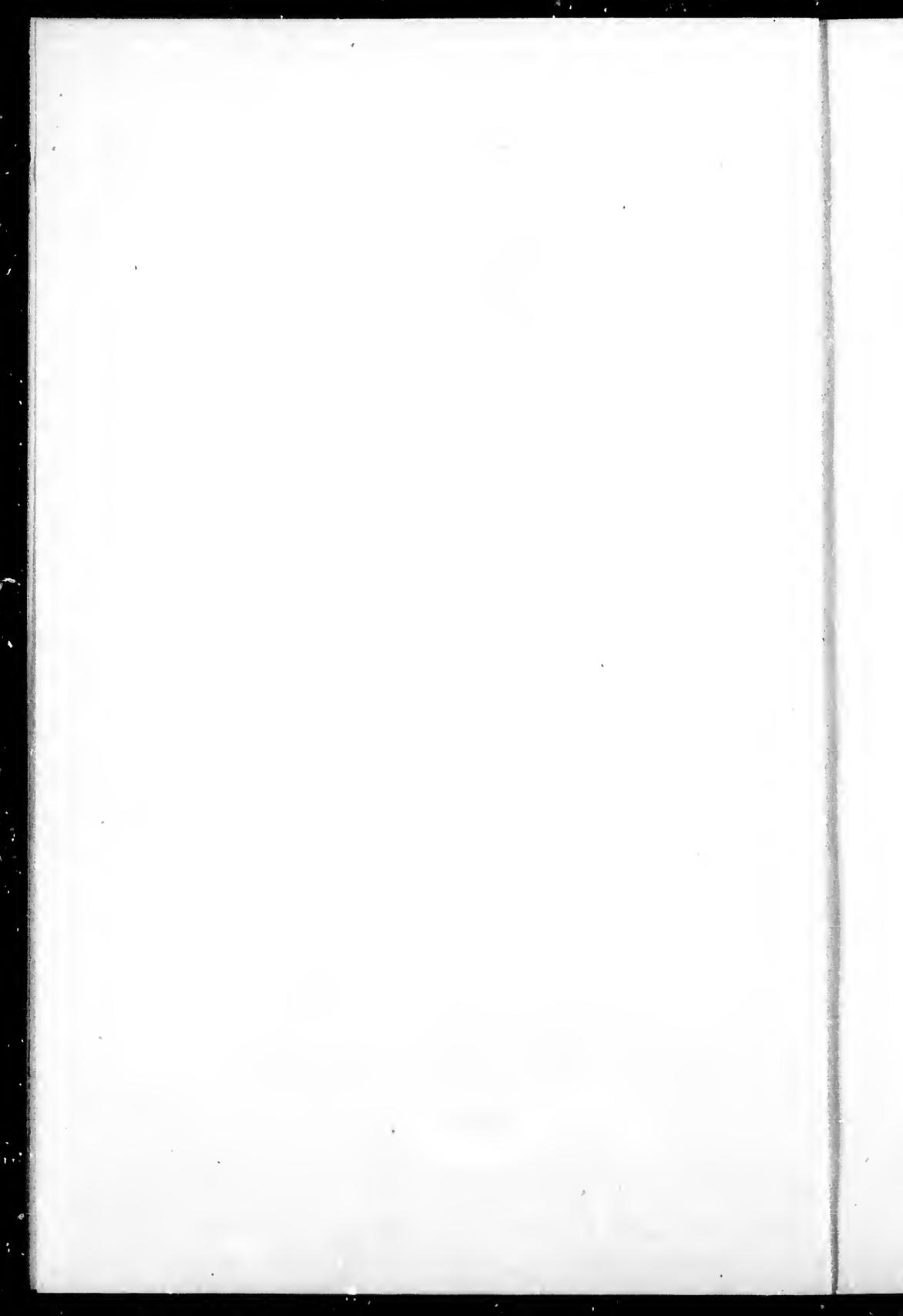
J. M. LEMOINE



MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222, RUE NOTRE DAME

1875



LES RUES DE QUEBEC

La Haute-Ville, avec ses grands chênes, ses noyers, ses ormes majestueux, quand elle faisait partie de la forêt primitive, a dû être un endroit fort giboyeux. Si Champlain et son beau-frère Boullé, ainsi que ses amis de la Basse-Ville, eussent été moins ardents à pourchasser d'autres hôtes de la forêt bien plus dangereux, au lieu de faire mention seulement des renards qui rôdaient autour de "l'habitation," ils auraient noté quelques-unes des parties de chasse qui ont dû se faire sur les déclivités boisées du Cap au Diamant et dans les halliers du Côteau Sainte-Geneviève, surtout quand le scorbut ou la disette rendaient indispensable l'usage des viandes fraîches ; perdrix, bécasses, lièvres, castors, renards, cariboux, ours, ont dû fréquenter les monts et vallées de l'antique Stadaconé.

En 1617, la chasse dut céder le pas à la culture : le premier habitant de la Haute-Ville, l'apothicaire Louis Hébert, y établissait feu et lieu. Cette année là, " il commença aussitôt, dit l'abbé Ferland, à défricher le terrain sur lequel se trouvent la cathédrale, le séminaire et cette partie de la Haute-Ville qui s'étend depuis la rue Sainte-Famille jusqu'à l'Hôtel-Dieu ; il bâtit une maison (1) et un moulin, vers la partie de la rue St. Joseph où elle reçoit les rues Saint-François et Saint-Flavien. Ces édifices paraissent avoir été les premiers qui aient été élevés sur l'emplacement occupé par la Haute-Ville." A cette époque, il ne pouvait y avoir que des sentiers étroits, des avenues irrégulières suivant les détours de la forêt. Ces sentiers s'aplanirent, s'élargirent avec le temps. Champlain et Kirk s'occupèrent peu de la voirie. On n'avait pas encore pensé aux Grands Voyers, en la Nouvelle-France.

Un des premiers soucis du gouverneur de Montmagny, après

(1) L'abbé Laverdière, au contraire, prétend que la maison d'Hébert a dû être bâtie sur le site de l'évêché actuel. (Œuvres de Champlain, tome II.)

avoir fortifié la place, fut de faire préparer un plan de la ville, d'aligner, d'élargir, de redresser les rues ; certes, ce n'était pas sans besoin. S'il eût poussé encore plus loin cette utile réforme, il aurait épargné à notre municipalité bien des ennuis, au public bien des embarras. On avait, le 17 novembre 1623, pratiqué une descente à la Basse-Ville, moins dangereuse que celle qui existait déjà.

L'été, l'on voyageait par eau, d'ordinaire en canots d'écorce; l'hiver, on avait recours aux raquettes. A quelle année remontent les voitures à roues ? C'est ce qu'il ne nous a pas été donné de découvrir. Le premier cheval, destiné au gouverneur de la colonie, arriva de France en 1648. Son Excellence l'employait-il comme cheval de selle seulement ? ou bien, quand il allait, au jour de l'an, saluer les Jésuites, les bonnes Dames Ursulines, leur porter leurs étrennes (1), se faisait-il mener en carriole, et en calèche pendant la belle saison ? Voilà encore un point pour nos antiquaires.

Bien qu'il y eût des bestiaux à Québec en 1623, on se servit pour la première fois de bœufs pour labourer, le 27 avril 1628.

Le 16 juillet 1665, (2) un navire français amenait douze chevaux ; c'était, sans doute, des montures pour le brillant état-major du grand marquis de Tracy, vice-roi. Ces fringants militaires du colonel de Salières, cette jeunesse dorée du marquis de Tracy, montés sur leurs douze chevaux français, que les aborigènes ébahis nommaient des "orignaux d'Europe," menaient grand train à Québec. Y avait-il des *tandem*, des *driving clubs*, en 1665 ? *Quen sabe ?* Ce n'étaient pas tous des saints comme Paul Dupuy (3) que ces messieurs du colonel de Salières ! Le major Lafredière, par exemple, aurait pu rendre des points au plus enragé gamin que les *guards* de la reine Victoria aient compté dans la colonie deux siècles plus tard.

S'il y avait, à Québec, douze chevaux de gentilshommes, ils ne passaient pas toute leur existence à l'écurie. Les sentiers escarpés de la Haute-Ville durent s'aplanir, s'élargir ; la voie publique cessa d'être réservée aux piétons seulement. C'est là précisément où nous en voulons venir.

En effet, les rues de Québec prirent rapidement de l'importance, en 1665. Les améliorations effectuées, pendant l'administration du chevalier de Montmagny, avaient été fort goûtées. L'illustre chevalier avait ses rues Saint-Louis, Ste-Anne, Richelieu, d'Ai-

(1) Les étrennes consistaient en vin d'Espagne, tourtières, chapons, livres de piété, etc., d'après le *Journal des Jésuites*.

(2) Histoire de la colonie française au Canada, tome III, p. 384.

(3) Histoire de l'Hotel-Dieu de Québec, Mère Juchereau, 511.

guillon, Saint-Jean, pour honorer son roi et maître, Louis XIII, la reine Anne d'Autriche, le duc de Richelieu, sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, le bon prêtre Saint-Sauveur.

La rue St. Louis au siècle dernier était habitée par bien des notabilités. Le juge en chef Sewell occupait l'Hôtel actuel du Gouvernement : il décéda en 1839. Il y avait l'Hôtel de M. de Lotbinière, la maison de la chère amie de Bigot, Madame Péan, où le juge Emsley résidait vers 1815 : plus tard, le gouvernement l'acheta pour une caserne d'officiers ; vis-à-vis la Cour de Justice l'on voit le Kent House, où Sa Grâce le Prince Edouard séjourna 1791-4. (1) Le No. 42, la maison du tonnelier François Gobert où l'on déposa la dépouille du général Montgomery le 31 déc. 1775, est devenue historique.

Le sulpicien Vignal logeait dans cette rue. De nos jours, les soumités judiciaires, parlementaires et les avocats l'ont accaparée. Vous y trouvez le juge en chef Duval — les juges Tachereau, Tessier, Bossé, Caron — MM. P. Pelletier, H. Tachereau, députés — MM. Bossé, Languedoc, Hamel, Dechesne, Parkin, Dunbar, *cum multis aliis*, dont les clients sont aussi matinaux qu'au temps d'Horace :

“ *Sub cantu galli.*”

“ De la Basse-Ville on montait à la Haute-Ville par un chemin tortueux pratiqué entre les rochers, et sur la droite on rencontrait le cimetière. Ce chemin, qui aboutissait à l'église paroissiale, se divisait en deux : d'un côté, il conduisait chez les Jésuites et à l'Hôpital (Hôtel-Dieu), de l'autre au fort des sauvages et au château Saint-Louis. Le château, ou le fort du Roi, gardé par des soldats nuit et jour, sous les ordres du gouverneur, était de forme irrégulière, flanqué de bastions armés de pièces d'artillerie, et offrait à l'intérieur plusieurs corps de logis séparés les uns des autres. A quarante toises de là environ, on voyait, du côté du midi, un petit jardin clos, à l'usage du gouverneur, et devant le château, à l'ouest, était la Place-d'Armes (le rond) en forme de trapèze.

“ Sur l'un des côtés de cette place, l'on voyait un bâtiment attribué d'abord à la sénéchaussée et qui portait le nom du Palais : c'était là sans doute qu'en 1664 le conseil souverain tenait ses séances. De la Place-d'Armes partait le grand chemin qui con-

(1) “TO LET.—That elegant House, No. 6, Port Louis street, lately occupied by H. R. H. Prince Edward, and at present by the Lord Bishop of Québec. For further particulars, apply to

MISS MABANE
or to
MUNRO & BELL.” (*Quebec Gazette*)

Quebec 4th March 1794.

duisait au Cap-Rouge ; à droite et à gauche de ce chemin, étaient quelques emplacements donnés à des particuliers pour y bâtir. Le Fort des Sauvages était ce réduit, dont on a parlé, qui servait d'asile aux tristes restes de la nation huronne, formant en tout quatre-vingts âmes, en l'année 1665. Il continua d'être occupé par eux jusqu'à la paix faite avec les Iroquois, après l'arrivée des troupes ; ils le quittèrent alors, pour se livrer à la culture des terres.

“ Outre les bâtiments des RR. PP. Jésuites, ceux des Religieuses et ceux de l'Hôpital (Hôtel-Dieu), on voyait à la Haute-Ville une maison située derrière le chevet de l'église paroissiale, où habitait Mgr. de Laval. C'était probablement ce qu'il appelait son séminaire, et où il faisait élever des jeunes gens qu'on put promouvoir un jour au sacerdoce.

“ C'était au séminaire que le prélat résidait avec ses prêtres, au nombre de huit, qui composaient alors tout le clergé séculier de Québec. Là était aussi l'église de NOTRE-DAME, en forme de croix latine.” (*Faillon.*)

La rue Couillard rappelle un des personnages les plus importants de l'ère de Champlain, Guillaume Couillard. Il faudrait tout un volume pour retracer les incidents historiques qui se rattachent à la Grande Place du Fort. Nous en avons indiqué un bon nombre aux premières pages (10-16) de l'*Album du Touriste*. Nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit les détails suivants :

Il paraît que là où s'élève le *Union Hotel* de 1804, les bureaux actuels du *Journal de Québec*, le gouverneur d'Ailleboust résidait vers 1650. “ Il s'était réservé le 10 janvier 1649 la pièce de terre comprise entre la rue du Fort et la rue du Trésor, d'une part, et les rues Buade et Sainte-Anne, de l'autre. A l'encoignure des rues du Trésor et de la rue Buade, côté ouest, Jean Côté avait un emplacement. Il le donna en dot, en 1649, à sa fille Simonne, qui se maria à Pierre Soumandre.”

Le terrain de l'archevêché faisait partie du clos de Couillard, dont la maison était dans le jardin actuel du séminaire, devant la porte qui donne sur la grande allée : les fondations en furent retrouvées en 1866 par l'abbé Laverdière.

Laval, d'Autcuil, Buade, Ste. Hélène (1) revivent dans les anciennes rues du même nom, tandis que Frontenac, Iberville, Fiedmont, se rappellent à votre souvenir dans des rues modernes. Le vieux pilote écossais, Abraham Martin, qui possédait trente-deux arpents de terre dans le faubourg Saint-Jean, bornait au nord

(1) On prétend aussi que cette rue fut appelée d'après la mère Ste Hélène, supérieure de l'Hôtel-Dieu (Delle. Regnard Du Plessis).

son domaine par la côte qui maintenant porte son nom, la côte d'Abraham.

La mythologie a prélevé tribut sur une lisière du faubourg Saint-Louis : le maître de l'Olympe payen a sa ruelle, la rue Jupiter. L'astronomie moderne fait acte de présence dans la rue Arago (1).

La rue du Parloir mène aux Ursulines ; au commencement du siècle, le juge de Bonne y résidait. Les Ursulines ont nommé d'après leur patronne la rue à l'ouest qui coupe à angles droits les rues Saint-Louis et Sainte-Anne. La rue Ste. Ursule et les environs semblent être particulièrement affectés à l'art d'Hippocrate. Médecins et chirurgiens y pullulent ; là résident le Dr. James Sewell, son fils, le Dr. Collin Sewell, MM. Landry, Lemieux, Boswell, Belleau, Russell père, Russel fils, Baillargeon, Larue, Rowan, Fortier, médecins distingués. Malgré le séjour de tant d'éminents membres de la faculté, le quartier est sain : on y vit longtemps.

Les rues Craig, Haldimand, Dalhousie, Richmond, Prevost, Aylmer, perpétuent la mémoire de six gouverneurs anglais.

Il y a quelques années, le Conseil-de-Ville, sur motion du conseiller Ernest Gagnon, dont le nom est identifié avec nos chants populaires, enleva à la partie de la rue d'Aiguillon, *extra muros*, sa nomenclature, pour lui substituer le nom de Charlevoix ; à la section de la rue Saint-Joseph, en dedans des murs, il conféra le nom de l'historien national, F. X. Garneau ; à la rue Saint-François, il donna le nom de l'historien Ferland, et chacun d'applaudir.

Les rues du Prince Edouard à Saint-Roch, et Donnacona, près des Ursulines, nous redonnent deux personnages importants du passé : un prince de l'Angleterre et Donnacona, un prince du Canada primitif.

Le vainqueur de Montcalm, le général Wolfe, compte non-seulement une statue au coin des rues du Palais et Saint-Jean, celle que les frères Chaulette sculptaient en 1771, sur les devis de George Higgs, boucher ; il a encore sa rue, la rue Wolfe. De même son illustre rival Montcalm réclame tout un quartier de la ville. Est-ce que l'amoureux jeune capitaine de l'*Albemarle*, Nelson, allait *flirter* avec la séduisante Dlle. Prentice, en 1782,

(1) Nous lisons dans un registre municipal :

“ La rue Alfred s'étend de la Rue Colomb à la rue Arago, dans le fief Notre-Dame Des Anges. Cette rue, ainsi que ses parallèles : Alexandre, Nelson, Turgeon, Jérôme et Saint-Ours, et les transversales, Arago et Colomb, furent tracées en 1845 de 30 pieds de large (la rue Saint-Ours ayant seule 40 pieds) — par l'inspecteur des chemins, M. Jos. Hamel, suivant les instructions et du consentement des Dames Religieuses de l'Hôpital-Général.”

dans la rue qui porte maintenant son nom ? Plusieurs rues dans les faubourgs Saint-Louis, Saint-Jean et Saint-Roch, portent les noms des éminents citoyens, qui en donnèrent le site, ou qui, par leur esprit public, ont laissé une mémoire aimée parmi le peuple : MM. Berthelot, d'Artigny, Grey Stewart, T. C. Lee, Buteau, Hudon, Smith, Salaberry, Scott, Tourangeau, Pozer, Panet, Bell, Robitaille, Ryland, Saint-Ours. La largeur de la plupart des rues de la ville varie de trente à quarante pieds ; la rue la plus spacieuse est la rue La Couronne (1). Les propriétaires ont droit à toutes nos félicitations pour les beaux arbres qu'ils y ont fait planter.

Québec comprend une dizaine de fiefs. Le Fief du Sault-au-Matelot appartient au Séminaire. Les Ursulines, la Fabrique, les héritiers Larue, l'Hôtel-Dieu, les Récollets, tous avaient leurs fiefs. La Fabrique possède un fief, en outre du Fief du Cap aux Diamants ; le Fief de la Miséricorde appartient à l'Hôtel-Dieu. Les héritiers Larue possèdent le fief de Bécancour et celui de Villeraie. Il y a aussi le Fief Sasseville. Le fief des Récollets appartient à la Couronne.

Saint-Roch doit une dette de reconnaissance à Mgr. St. Valier, qui a laissé son nom à la rue qu'il côtoya si souvent dans ses visites à l'Hôpital-Général, où il alla clore son aventureuse carrière. Monseigneur paraît avoir eu des prédilections particulières pour cette localité. Puis vint l'intendant De Meulles qui, vers 1684, dota la pointe est du quartier d'un édifice remarquable par ses dimensions, sa magnificence, ses jardins ornés, le Palais de l'Intendant. Où Taoum avait laissé une brasserie en décadence et " près de dix-sept arpents de terre non occupés," Louis XIV, sur l'avis de son intendant De Meulles, prodigua de vastes sommes pour y ériger un palais fastueux, où la justice française se rendait, où plus tard, sous Bigot, elle se vendait. Nos illustres ancêtres, au reste, n'étaient pas hommes à se chagriner pour de telles vétilles. Façonnés de longue main aux ineffables douceurs du régime féodal, sans oublier les corvées et ces adorables et royales lettres de cachet, qui, au rapport de l'abbé Faillon, pouvaient au besoin atteindre même le clergé, que leur importait les institutions d'un peuple libre, le texte de la Grande Charte ! A cet endroit était le célèbre magasin où Bigot, Cadet et consorts revendaient à d'énormes profits les provisions, etc., que le roi de France envoyait à la population affamée de Québec en 1758. Le peuple nommait la

(1) La rue Saint-Jean est large de 36 pieds *intra muros* et de 46 pieds *extra muros*, en conséquence d'une donation de 10 pieds de terrain, après le grand incendie de 1845.

maison *La Friponne*. Près du site de l'ancienne brasserie de Talon, où Frontenac avait interné l'abbé de Fénélon, en attendant son procès, s'élève maintenant la brasserie de M. Boswell. Aux yeux des "libres et indépendants électeurs" de la Vacherie, au siècle dernier, nul doute que le palais de l'Intendant ne semblât une huitième merveille. La capitulation du 18 septembre 1759 enleva vraisemblablement une notable partie de sa splendeur à la huitième merveille, qui subit une éclipse totale lorsque les boulets des milices canadiennes, en 1775-76, en délogeaient les envahisseurs du sol, les sans culottes d'Arnold, comme le colonel Caldwell l'écrivait en 1776, à son ancien chef, le général Murray. On appelait la Vacherie, les vastes pâturages au pied du côteau Sainte-Geneviève, où paissaient en été les vaches de la cité, et où maintenant se groupent tant d'orgueilleux magasins, sur les rues des Fossés, Craig, de la Couronne, etc.

Si la rue Saint-Pierre eut en 1775 pour voie de communication avec cette "seconde Basse-Ville" la rue Saint-Paul (ouverte en 1816), nul doute que le soleil du progrès n'y eut lui près d'un demi-siècle plus tôt.

"Quelques projets d'amélioration, dit l'abbé Ferland, pour la ville de Québec furent proposés au ministre par M. de Meulles. Depuis assez longtemps l'on reconnaissait la nécessité d'obtenir un local pour la demeure de l'intendant et pour la tenue des séances du conseil, le château Saint-Louis fournissant à peine un logement convenable au gouverneur et à ceux qui composaient sa maison. M. de Meulles proposa d'acheter un grand édifice de pierre que M. Talon avait fait bâtir pour servir de brasserie, et qui, depuis plusieurs années, était resté inoccupé. Placé dans une position fort commode sur le bord de la rivière Saint-Charles et à quelques pas de la Haute-Ville, ce bâtiment, avec des réparations et des additions, pourrait fournir, outre une résidence convenable pour l'intendant, des salles et des bureaux pour le conseil souverain et les cours de justice, des voûtes pour les archives et une prison pour les criminels.

"Auprès de l'ancienne brasserie, M. Talon possédait une étendue de terre d'environ dix-sept arpents en superficie, et dont personne ne se servait. Une partie de ce terrain, dans le plan de M. de Meulles, pouvait être réservée pour les jardins et dépendances du palais de l'intendant, tandis que le reste serait partagé en emplacements et deviendrait une seconde basse-ville qui pourrait un jour se prolonger au pied du cap. Il croyait que si ce plan était adopté, les nouveaux quartiers de Québec s'étendraient dans cette direction,

et non sur les hauteurs, presque toutes occupées par les communautés religieuses." (1)

On voit d'après le journal de Panet que Saint-Roch existait en 1759—que les femmes et les enfants du quartier n'étaient pas indifférents au sort de la patrie aux abois.

Le même jour (31 juillet 1759), dit Panet, " nous entendîmes dans le quartier Saint-Roch un grand cri de femmes et d'enfants qui criaient " Vive le Roi ! "

" Je montai sur la hauteur (sur le coteau Sainte-Geneviève), et je vis la première frégate tout en feu ; peu de temps après, une fumée noire dans la seconde, qui sauta et qui prit ensuite en feu." Le 4 août, on recevait à Saint-Roch quelques bombes de 80. Le 31 août, on lit que deux soldats, pour avoir volé un quart d'eau-de-vie dans la maison de Charland, quartier de Saint-Roch, furent pendus à trois heures après-midi. En ce temps-là, le général ou le *Recorder* ne badinait pas. Qui était ce Charland de 1759 ? était-ce le même qui, seize ans plus tard, ferrailait avec Dambourgès, au Sault-au-Matlot ?

Depuis l'inauguration de la domination anglaise, Saint-Roch s'est peuplé d'une manière frappante ; on y voit un réseau de rues embrassant en superficie plusieurs lieues.

La voie publique la plus ancienne du quartier est probablement la rue Saint-Valier. La rue Desfossés tire son nom vraisemblablement des fossés qui servaient à égoûter les pâturages de la Vacherie. La rue du Vieux Pont date de la fin du siècle dernier ; celle de Dorchester rappelle l'administrateur aimé et populaire, qui sous le nom de Sir Guy Carleton conduisait les milices de Québec à la victoire en 1775.

La rue Craig reçut ce nom de Sir James Craig, vieux militaire, qui administra les affaires en 1807. Elle fut élargie et agrandie de dix pieds après l'incendie de 1845. Le site du marché Saint-Paul fut acquis de l'ordonnance royale le 31 juillet 1831.

Le pont Dorchester fut bâti en 1822.

La rue Saint-Joseph, à Saint-Roch, qui n'avait d'abord que 25 pieds de largeur, par la libéralité des particuliers fut portée à 40 pieds.

Ceci engagea la corporation à la prolonger au-delà des limites de la cité jusqu'au chemin de Lorette et l'a rendue la plus utile et l'une des plus belles rues de Saint-Roch.

Quand la plus spacieuse rue du quartier, la rue de la Couronne, large de soixante pieds, reçut-elle les cérémonies du bap-

tême? à coup sûr, ce dut être avant 1837, l'ère de Papineau. La rue du Roi rappelle sans doute le règne de George III; ainsi pour la rue de la Reine. L'hon. John Richardson, de Montréal, vers 1815, donnait son nom à la rue qui traverse les terrains que la couronne venait de lui concéder pour les héritiers de feu William Grant, qui, lui aussi, léguait son nom à une rue avoisinante. Un Monsieur Henderson possédait des terrains dans le voisinage de l'Usine du Gaz, au commencement du siècle: il fallait donc y créer une rue Henderson. Le quai du gaz est bâti sur le site de l'ancienne jetée, dont nous avons vu une mention vers 1720. Cette digue se composait de pierres entassées les unes sur les autres et servait à abriter le débarcadère au Palais contre le vent du nord-est. En 1815, le Col. Bouchette dit que c'était une promenade assez fréquentée; maintenant l'extension du quai n'en laisse aucune trace.

La rue de l'Église date sans doute de la construction de la belle église de Saint-Roch, vers 1812. Le site en fut donné par l'hon. John Mure, mort en 1823.

L'espace nous manque pour décrire convenablement une multitude de localités, de rues et d'édifices de Saint-Roch; nous terminerons ces notes hâtives par quelques détails topographiques.

Saint-Roch, comme la Haute-Ville, comprend plusieurs fiefs. A partir du fief du Séminaire, à venir jusqu'au quai du gaz, les grèves avec le droit de pêche appartenaient originairement à l'Hôtel-Dieu, par concession du 21 mars 1648. Mais elles ont été concédées à d'autres. La Couronne possède une réserve importante vers l'ouest de cette concession; puis vient la concession de 1814 ou 1815 aux héritiers de Wm. Grant, occupée maintenant par plusieurs chantiers. Jacques-Cartier qui, en 1535-6, hivernait dans les environs de Saint-Roch, a donné son nom à toute une division municipale de ce riche faubourg, aussi bien qu'à une Halle fort achalandée.

Descendons cette antique et tortueuse côte de la Basse-Ville qui a retenti sous les pas de tant de régiments, où les Gouverneurs Français et Anglais ont tant de fois entendu leurs noms acclamés par des foules avides d'émotions, où les Vice-Rois de la France et de l'Angleterre, depuis le fastueux marquis de Tracy au fier comte de Durham, montaient au château Saint-Louis, entourés de leurs brillants états-majors, au son du canon et des fanfares guerrières. Nous voilà à la principale artère du commerce dans la vieille capitale—la rue Saint-Pierre, large de vingt-quatre pieds seulement.

La rue Saint-Pierre est vraisemblablement plus ancienne que

sa sœur, la rue Sault-au-Matlot. Là où la banque (1) de Québec fut érigée en 1862, étaient les bureaux, la voûte, le quai de John Lymburner, marchand bien connu. Il y avait trois Lymburner : John, mort vers 1816, Mathew, et Adam, le plus lettré des trois : ils étaient sans doute parents. Il y avait plus que des soupçons sur la loyauté d'Adam envers la couronne britannique, en 1775 : néanmoins ses talents oratoires, ses connaissances en droit constitutionnel, le firent déléguer en Angleterre pour plaider la cause de la colonie devant les autorités métropolitaines ; son discours est reproduit dans le *Canadian Review*, publié à Montréal en 1826.

Le colonel Caldwell mentionne que le gouverneur Guy Carleton avait fait braquer un canon sur le quai de la maison de Lymburner, pour tirer sur les Bostonnais, en 1775, lorsqu'ils tentèrent une surprise dans le quartier Sault-au-Matlot. On voit encore dans la maison voisine, au sud de cette dernière, et appartenant aux héritiers Atkinson, de fort massives voûtes, d'origine française probablement.

Sur le site où est le bureau de M. McGie et de l'*Express*, il y avait, en 1759, l'entrepôt de marchandises de M. Pérault : d'après de nombreuses lettres et factures trouvées en ce grenier, et qu'un antiquaire nous a remises, M. Pérault avait des relations commerciales fort étendues au Canada et en France.

La rue St. Pierre est devenue le quartier-général du haut commerce ; des bureaux d'assurance sur la vie, contre les accidents par le feu ; les institutions monétaires y trônent orgueilleusement : la Banque de Montréal, de Québec, la Banque Union, Banque Nationale, la Banque Stadacona, Banque Britannique.

Dans cette rue demeurait en 1774 le Capitaine Bouchette qui, l'année suivante, dans son vaisseau "*Le Gaspé*" nous ramenait sain et sauf en dépit des Yankees, Sir Guy Carleton, notre gouverneur. M. Bouchard, marchand, M. Panet, N. P., le père de Mgr. B. C. Panet, aussi bien que M. Boucher, maître du Port (Harbor Master), qui

(1) C'est à M. J. B. Martel, secrétaire de la Commission du Havre, nous pouvons décrire en quelques mots le site qu'occupe la Banque de Québec. Ce terrain, alors un lot de grève, fut concédé au Séminaire par le marquis de Denonville en 1687 et confirmé par le roi le 1er mars 1688. Le 25 août 1750, Messire Christophe de Lane, Directeur du Séminaire des Missions étrangères, à Paris... le concéda à M. Nicholas René Le Vasseur, Ingénieur, ci-devant chef des constructions des vaisseaux de Sa Majesté très-chrétienne. Le 24 Juin 1760, vente de la même propriété à Joseph Brassard Deschenaux, maison à deux étages et un quai (avec les pentures au-dessus de la porte). Le 8 septembre 1764, vente à Alex McKenzie, prix \$5.800. Le 19 avril 1768, Joseph Deschenaux vend son hypothèque... à M. John Lymburner. Le 11 août 1781, concession de la grève en arrière, à marée basse, par le Séminaire, à Adam Lymburner. Le 5 nov. 1796, vente par le Procureur d'Adam Lymburner à Mathew Lymburner. Puis Angus Shaw en devient propriétaire moyennant £4.100. Le 17 octobre 1825, vente par décret à Henry Atkinson, Esq.

fut nommé à ce poste par le Gouverneur R. S. Milnes, sur la recommandation du Duc de Kent, dont il avait piloté le vaisseau (porteur du 7 Rég.) de Québec à Halifax—y résidaient.

Le bureau où se rédige depuis 1847 le *Morning Chronicle*, appartenait en 1759 à M. Jean Taché, syndic des marchands, “ homme probe et d'esprit,” disent les mémoires, un de nos premiers poètes. Il composa un poème sur la mer ; c'est l'ancêtre de Sir E. P. Taché, du romancier Marmette, etc. Il possédait alors en outre de grands bureaux, que l'incendie dévorait en 1845 sur le quai Napoléon, et une maison de campagne sur le chemin Ste. Foye, plus tard *Holland House*. Ce local, pendant près d'un demi-siècle, fut un café fort achalandé par les marins de long cours, sous le nom de *Old Neptune Inn* ; le Dieu de la mer armé d'un trident formidable, placé au-dessus de la porte, menaçait les passants. Nous nous rappelons comme d'hier ses formes colossales : il a disparu depuis près de trente ans.

Parallèle à la rue St. Pierre, court la rue Notre-Dame, qui conduit à la petite église de la Basse-Ville, nommée d'abord *Notre-Dame de la Victoire* en souvenir de la victoire remportée en 1690 sur l'assiégeant Phipps ; plus tard *Notre-Dame des Victoires*, en mémoire de la défaite de l'escadre de l'amiral Walker en 1711. Ce coin de la rue St. Pierre occupe probablement les avenues et les parterres où Champlain cultivait les roses vers 1615. En face de l'Eglise Notre-Dame des Victoires et sur le site occupé actuellement par l'hôtel Blanchard, les Dames Ursulines, en 1639, trouvèrent une asile, “ à une toute petite habitation, espèce de magasin, alors la propriété du Sieur Juchereau des Châtelets, située au pied du sentier de la montagne,” où le Gouverneur, M. de Montmagny, dit-on, leur envoya porter leur premier souper.

L'endroit a encore d'autres traditions, de suaves mémoires : la bonne, la jeune, la belle Madame de Champlain, vers 1620, y enseignait le catéchisme sous l'ombrage des bois aux marmots hurons qui s'extasiaient en voyant leurs traits reproduits dans le petit miroir que leur bienfaitrice portait suspendu à son côté.

Parmi les nombreuses voûtes et magasins de la Basse-Ville, en 1682, le feu éclata et réduisit en cendres une grande partie des édifices. Sur une partie de ces décombres, on construisit plus tard *Notre-Dame de la Victoire* ; ouvrons le tome II du *Cours d'Histoire du Canada*, de l'abbé Ferland, et lisons :

“ D'autres ruines se trouvaient (en 1684) au centre des affaires à la Basse-Ville ; c'étaient des murs noircis et lézardés, l'ancien magasin (de Champlain) qui, des mains de la compagnie, était passé dans celles du roi ; il était resté dans l'état où l'avait laissé

le grand incendie qui, quelques années auparavant (1682), avait détruit la Basse-Ville. Mgr. de Laval obtint en 1684 cet emplacement de M. de Labarre, afin d'en faire une chapelle succursale pour l'avantage des habitants de la Basse-Ville. Ce don ne fut cependant ratifié qu'un peu plus tard en faveur de M. de St. Valier ; au mois de septembre 1685, MM. de Denonville et de Meulles firent expédier la concession pure et simple de ce lieu pour l'érection d'une église, que le digne évêque bâtit avec le temps sous le nom de Notre-Dame de la Victoire." Le débarcadère des petites embarcations, en aval de la vieille halle (maintenant le marché Finlay) (1) a sans doute emprunté son nom LA PLACE, du site avoisinant, en face de l'église Notre-Dame, connue comme *La place de Notre-Dame*.

C'est dans ces environs, un peu vers l'ouest, qu'avait lieu en juillet 1608, sous l'ombrage discret d'un bois, près du jardin que Champlain s'y faisait "accommoder", l'historique entrevue qui sauva la colonie. Le secret en valait la peine : rien de surprenant si le loyal pilote de Champlain, le capitaine Testu, jugea à propos de conduire le fondateur de Québec à l'écart dans un bois avoisinant pour lui dévoiler l'odieuse trame qu'un des complices, Antoine Natel, serrurier, venait de lui confier sous le plus grand secret. Le chef de la conspiration était un nommé Jean du Val, venu en ce pays avec Champlain. On devait égorger Champlain, piller le magasin, puis rejoindre les vaisseaux Espagnols et Basques à Tadoussac. Comme il n'y avait alors dans la Nouvelle-France ni cour d'appel, qu'il n'était nullement question d'une Cour Suprême, le procès du chef de la conspiration fut bientôt instruit, et le sieur Jean du Val fut bel et bien "pendu et étranglé au dit Québecq, et sa tête mise au bout d'une pique, pour être plantée au lieu le plus éminent du fort" : certes, cette livide tête de forcené, au bout d'une pique, près de la rue *Notre-Dame*, devait faire un effet pittoresque à la brunante.

Mais le brave capitaine Testu, le sauveur de Champlain et de Québec, qu'est-il devenu ? Champlain lui fait l'honneur de le nommer, voilà tout. Ni monument, ni poème, ni page d'histoire, rien pour commémorer son dévouement. A l'instar de celle de l'homme illustre dont il sauva les jours, sa tombe est ignorée. Il n'existe personne de sa descendance, d'après l'abbé Tanguay.

La plus vaste, la plus remarquable de ces solides voûtes françaises est celle maintenant possédée par la succession Poston, sur

(1) M. Finlay, un des bienfaiteurs de la cité, laissa des dons que la ville employa à acheter ce marché.

le côté nord de la rue Notre-Dame, presque en face de l'église. On prétend que ces voûtes étaient construites non-seulement à l'épreuve du feu, mais encore à l'épreuve de l'eau, aux grandes marées du printemps et de l'automne.

Pendant le siège de 1759 on voit, d'après le journal de Panet, que la Basse-Ville n'était qu'un monceau de ruines fumantes ; au 8 d'août, c'était un brasier. Les bombes de Wolfe et de Saunders avaient pénétré jusque dans les voûtes souterraines. Cette date fut fatale à bien des québécois. " Les anglais jetèrent des pots à feu sur la Basse-Ville, dont trois tombèrent, un sur ma maison, dit M. Panet, un sur une des maisons de la place du marché et dans la rue Champlain. Le feu prit à la fois dans trois endroits. En vain voulut-on couper le feu et l'éteindre chez moi ; il ventait un petit *Nord-Est*, et bientôt la Basse-Ville ne fut plus qu'un brasier ; depuis ma maison, celle de M. Desery, celle de M. Maillou, rue du Sault-au-Matlot, toute la Basse-Ville et tout le Cul-de-Sac jusqu'à la maison du Sr. Voyer, qui en a été exempte, enfin jusqu'à la maison du Sr. Voisy, tout a été consumé par le feu.

" Il y a eu sept voûtes qui ont été crevées ou brûlées ; celle de M. Perrault, le jeune, celle de M. Tachet, de M. Turpin, de M. Benjamin de la Mordic, Jehaune, Maranda. Jugez de la consternation. Il y eut 167 maisons de brûlées."

Cent soixante-sept maisons incendiées devaient créer bien des lacunes. On sait où était le magasin de M. Perrault, jeune, de M. Taché. Mais qui nous indiquera où étaient les maisons de Desery, Maillou, Voyer, de Voisy et les voûtes de MM. Turpin, de la Mordic, Jehaune, Maranda ?

On sait que Champlain, après son retour à Québec, en 1633, avait " eu le soin de réparer une batterie placée au niveau du fleuve, près du magasin, et dont les canons commandaient le passage entre Québec et la côte opposée". (1) Or, en 1683, " cette batterie de canons posée dans la basse-ville, environnée presque de maisons de tous côtés, était éloignée du bord de la rivière et causait de l'incommodité au public ; " le gouverneur d'alors, Lefèvre de la Barre (2), " ayant reconnu un endroit bien plus avantageux vers la pointe des Roches et au bord du dit fleuve à haute marée qui, dit-il, battra bien plus avantageusement dans la rade et qui causera bien moins d'incommodités aux maisons de la dite basse-ville," jugea à propos d'y transporter la dite batterie, et les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus s'étant offert de contribuer aux

(1) Cours d'Histoire du Canada, Ferland, Vol. 1, P. 283.

(2) Concession de La Barre aux Jésuites, 16 sept. 1683.

frais qu'il conviendrait de faire, il leur concéda " une partie de l'emplacement qui est au-devant du lieu sur lequel est présente-ment posée la dite batterie de canons.....entre la rue ou le grand chemin de charrettes venant du port (1) et la rue dite Saint-Pierre."

Voilà donc l'origine du quai Napoléon et une mention bien distincte de la rue St. Pierre. La maison construite près de ce site fut vendue le 22 octobre 1763 à Wm. Grant, écuyer, qui, le 19 décembre 1763, achetait aussi le reste du terrain jusqu'à basse marée de Thos. Mills, écuyer, major de ville, lequel venait d'en obtenir la patente le 7 décembre 1763 du gouverneur Murray, en récompense, comme il est dit au préambule de l'acte, de ses services militaires. Cette propriété qui plus tard appartenait à M. Wm. Burns, fut par lui cédée, le 16 octobre 1806, à M. J. W. Woolsey.

Le quai Napoléon acquis en 1842 de M. Buteau par feu M. Chouinard, fait maintenant partie de la succession Chouinard ; il se compose en réalité de deux quais réunis en un seul, la partie à l'ouest se nomme Quai de la Reine. La voie qui mène du Cap vers ce quai est nommée *Rue Sous-le-Fort*, à cause de sa position : elle date probablement de l'année 1620, quand on jeta les fondations du Fort St. Louis. En 1663, elle devait aboutir à la " Pointe des Roches ;" au siècle dernier la *Rue Sous-le-Fort* comptait entre autres résidences celle de Fleury Joannièrre, frère de Fleury de la Gorgendière, beau-frère du gouverneur de Vaudreuil.

Il y avait aussi dans cette rue la maison de M. Geo. Alsopp, le chef de l'opposition dans le Conseil du Gouverneur Cramahé, etc. ; son voisin était M. D'Amours des Plaines, le conseiller au Conseil Supérieur ; puis ensuite la résidence de M. Cuvillier, le père de l'hon. Austin Cuvillier, le patriote le plus désintéressé qui ait vu le jour à Québec. Dans cette rue se trouvait le magasin de M. Cugnet, le fermier du domaine de Labrador.

Il ne faut pas confondre le Quai Napoléon tel que l'avait fait M. Brunet avant M. Buteau, avec le Quai de la Reine, propriété de M. Woolsey. Du Quai du Roi aux forges du Roi, dont on trouvait les masures au commencement du siècle un peu plus haut que le hangard du Roi, il n'y a que quelques pas.

G. Bellet, M. P. P., demeurait dans la propriété de M. Chouinard, au coin des rues St. Pierre et Sous-le-Fort.

(1) M. de Laval, en 1661, décrivait la ville comme suit :
"Quebecum vulgo in superiorem dividitur et inferiorem urbem. In inferiore sunt portus, vadosa navium ora, mercatorum apothecæ ubi et mercès servantur, commercium quodlibet peragitur publicum et magnus civium numerus commoratur."

Entre le quai de la Reine et la jetée à l'ouest, appartenant aux autorités impériales et nommée le quai du Roi, il y avait un enfoncement ou débarcadère, fort prisé par nos aïeux, où les vaisseaux côtiers et les petites embarcations de rivière se réfugiaient, le Cul-de-Sac. Là aussi les navires, surpris par un hiver hâtif, attendaient que les soleils d'avril, vissent rompre leurs chaînes en fondant les glaces du fleuve. On les mettait en hivernement sur un fonds de glaise, douillettement et en sûreté : les vaisseaux naufragés y venaient aussi pour recevoir des radoub. Le Cul-de-Sac, avec ses us et traditions marines, avait aux anciens jours son utilité dans notre incomparable port de mer. Près de cet endroit, en 1759, Vaudreuil avait établi une batterie à fleur d'eau. Sur ce site fut bâtie vers 1833 l'ancienne douane. Le Cul-de-Sac rappelle " la première chapelle qui ait servi d'église paroissiale à Québec—celle que Champlain fit construire à la Basse-Ville, en 1615, dans l'anse du Cul-de-Sac, où le nom de Champlain est resté attaché à la rue qui aboutissait à cette chapelle. Les récollets y firent les fonctions curiales jusqu'à la prise de Québec par les Kertks—1615-1629." (Laverdière.)

Rien moins qu'un besoin pressant de fournir au public un marché convenable, et aux petits vapeurs côtiers des quais, ne put déterminer la municipalité d'y ériger les jetées actuelles et d'y élever en 1856, avec les débris de l'ancien Parlement, la spacieuse Halle Champlain que nous connaissons. Le quai du Roi et les hangards du Roi sur icelui, ont aussi leurs traditions marines et militaires. Quelques compagnies des Volontaires y étaient casernées à l'époque palpitante de 1837-8, lorsque " Bob Symes " rêvait une nouvelle conspiration chaque nuit, et que M. Aubin préservait dans l'ambrosie du *Fantasque* ce loyal Magistrat.

Que de pimpantes frégates, que de vaisseaux-amiral de la Grande-Bretagne ont attaché un canot à la rampe de ce quai ! Jacques-Cartier, Champlain, Nelson, Bougainville, Cook, Vauclain, Montgomery, ont tour à tour foulé cette pittoresque plage surplombée par le Cap aux Diamants. Depuis un siècle, la rue qui porte le nom vénéré du fondateur de Québec, la rue Champlain, oubliée de ses anciennes traditions gauloises, est le quartier-général, exclusif presque, de notre population Hibernienne. Une lugubre planche peinte en noir, suspendue aux saillies du Cap, marque l'endroit où l'un de leurs compatriotes, le général Richard Montgomery, avec ses aide-de-camp Cheeseman et McPherson, recevaient le coup de grâce pendant une tempête de neige un samedi, vers 5 heures du matin, le 31 décembre 1775. Cette malencontreuse matinée pour nos amis les ennemis, le poste était gardé par des

miliciens canadiens, MM. Chabot et Picard : le capitaine Barnesfare, marin anglais avait pointé le canon ; Coffin et le sergent McQuarters le tirèrent ; à l'extrémité est était, selon MM. Casgrain et Laverdière, le tombeau de Champlain. M. S. Drapeau dit qu'il n'en est pas sûr.

Un peu à l'ouest est le Cap Blanc, habité par un petit groupe de Canadiens-Français : près de là fut lancé le premier navire bâti à Québec, en 1673 ; le drapeau blanc flottait alors aux bastions du Cap aux Diamants.

La rue Champlain court presque jusqu'au Cap Rouge, une distance de six milles. Pendant l'hiver, les incidents les plus marquants sont : les éboulis sur les toits de quelque avalanche des flancs du Cap—quelquefois mort s'en suit : la pose de la quille d'un grand navire dans les chantiers de MM. Gilmour, Dinning, Baldwin, etc. Ceci remet la joie au cœur des pauvres charpentiers en grève, dont les blanches chaumières se groupent tout le long de la côte. Excepté pendant les mois d'été, où les équipages des nombreux navires en chargement le long des estacades, dansent et chantent dans les estaminets, l'année s'écoule paisible. Aux grands jours de gala, au temps des élections, quelques fils de St. Patrice parcoureront l'historique rue, armés de *gournaves* ou de *shillaleghs* pour *maintenir la paix !*

En somme la rue Champlain a une physionomie toute particulière.

Parmi les rues de Québec, les plus célèbres dans nos annales à raison des incidents qui s'y rattachent, nommons la sale et tortueuse voie qui circule du bas de la rue Lamontagne (1). Elle court à deux cents pieds sous le Cap jusqu'au sentier plus étroit encore qui commence où finit la rue Saint-James, et mène au pied de la côte de la Canoterie (2) : nous avons nommé la rue Sault-au-Matelot. Est-ce parce qu'un matelot un peu *grisé* sans doute, ou est-ce parce qu'un chien du nom de Matelot y sauta (3) ? consultez Du Creux. Notre ami

(1) En 1664, la rue Lamontagne qui, au rapport de l'abbé Laverdière, avait emprunté son nom d'un nommé Lamontagne qui résidait sur son parcours. Elle se nommait la "rue qui descend au magasin" le premier édifice de la Basse-Ville, bâti, comme l'on sait, par Champlain.

(2) Au bas de la côte de la Canoterie, les pères Jésuites, venant par eau de la Ferme des Anges, attachaient leurs canots.

(3) Était-ce le chien de Champlain, nous demande un antiquaire ?

Ad leavam fluit amnis S. Laurentii, ad dextram S. Caroli fluviolus. Ad continentem, Pronontorium assurgit, *Saltum nautæ* vulgo vocant, ab canis hujus nominis qui se alias ex eo loco precipitem dedit.

(Historia Canadensis, Creucus. P. 204.)

Marmette l'a réservée pour recevoir dans sa chute son héros *Dent de Loup*. Ce "sentier plus étroit" dont nous venons de parler à nom "Ruelle des chiens." Ainsi le nomme le peuple : les *Directory* le nomment "Petite Rue *Sault-au-Matelot*." Il est si étroit que deux charrettes en certains angles ne pourraient s'y rencontrer. Figurez-vous qu'à venir à 1816 nos magnanimes aïeux n'avaient d'autre débouché en cette direction, à marée haute, pour pénétrer à Saint-Roch (car la rue Saint-Paul est postérieure à 1816 comme M. de Gaspé nous l'a si bien dit) ! N'est-ce pas incroyable ?

Il y avait, sans doute, à chaque extrémité, comme dans certaines passes des Alpes, un gardien muni d'un porte-voix pour annoncer quand le passage était libre et pour prévenir les rencontres. Cette localité, odoriférante surtout pendant la canicule, est fort peuplée : les bambins de la Verte Erin y pullulent comme lapins en garenne. Des touristes aventureux qui s'y sont risqués aux jours radieux de juillet, en sont revenus tout éblouis, abasourdis même des merveilles de l'endroit. Entr'autres curiosités indigènes, ils y ont remarqué comme des tentes aériennes, improvisées sans doute contre les rares rayons du soleil du midi. Sur des ficelles tendues d'un côté à l'autre de la voie, était le linge des familles mis à sécher. Quand le vent agitait au-dessus des passants toutes ces blanches chemisettes, mêlées à des caleçons masculins, et à ces fragments de toile si nécessaire au jeune âge, l'effet, dit-on, était pittoresque au suprême degré. Quant à nous, désireux dès notre jeunesse d'approfondir les moindres détails de l'histoire de notre cité et de les narrer dans toute leur pétillante actualité, pour l'édification des touristes distingués de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis, ça été pour nous un de nos chagrins les plus cuisants de savoir que l'unique visite que nous ayons faite à la *ruelle des Chiens* ait été postérieure à la publication de l'*Album du Touriste*, ce qui en explique l'omission.

Nos plus illustres touristes, le fils aîné de la Reine, le Prince de Galles, ses frères, les Princes Edward et Arthur, les ducs de New castle, de Manchester, les généraux Grant, Sherman, le Prince Napoléon Bonaparte, tous, dit-on, ont quitté Québec sans avoir visité la *Ruelle des Chiens*, ignorant même, il est probable, son existence ! Et pourtant cette rue est immensément historique. Elle a raisonné des fanfares de la guerre, du grondement du canon, d'une fusillade des plus vives : le Col. Arnold y tombait blessé au genou. On le transportait au milieu des cris désespérés de ses soldats, ruisselant dans leur sang, sous le sabre de Dambourgès, du féroce et colossal Charland, du brave Caldwell, secondé de son

ami Nairn et de leurs ardentcs milices. Nos amis, les annexionistes d'alors, était tellement décidés à annexer Québec, qu'ils se ruinaient comme des possédés sur les barrières (il y en avait trois) dans la rue des Chiens et dans la rue Sault-au-Matelot : " chacun, dit Sanguinet, portant une feuille de papier sur le chef, sur laquelle était écrit *Mors aut Victoria*, La Mort ou la Victoire." Il y a de cela cent ans.

De nombreux cadavres jonchaient les environs : on les transportait au Séminaire. Vous trouverez d'amples détails sur cette glorieuse journée dans l'ALBUM DU TOURISTE. On croit que la première barrière était au bas de la demi-lune en pierre où repose maintenant un canon sur les remparts ; la seconde était en arrière des bureaux de M. W. Campbell, N. P., et la troisième près des bureaux de la Banque Nationale, dans la rue Sault-au-Matelot.

La rue Sault-au-Matelot a perdu toute son allure militaire d'alors. A part les bureaux de M. Ledroit, du *Chronicle*, des Mesureurs de bois (cullers), elle semble affectée à des charretiers et à la nombreuse tribu des tonneliers, dont les futailles à certains jours couvrent les trottoirs. Il serait à désirer que la municipalité entrât en arrangement avec ces honnêtes industriels pour savoir à quel taux ils consentiraient à laisser la voie publique libre aux passants.

La rue *Sault-au-Matelot* ne paraît pas sur le plan de Québec de 1660, reproduit par l'abbé Faillon.

Ce quartier de la Basse-Ville, si peuplé sous le régime français et où, selon M. de Laval, il y avait en 1661 *magnus numerus civium*, continua jusque vers 1832 à représenter, par le tohu-bohu des affaires et les résidences des principaux négociants, une des plus riches portions de la cité. En 1793, le père de notre Souveraine, en garnison à Québec, colonel du 7^e régiment, y acceptait l'hospitalité de M. Lymburner, un des négociants les plus huppés de l'époque. La chère amie, qui vécut comme son épouse avec lui pendant vingt-huit ans, l'élégante baronne de Saint-Laurent, était-elle de la partie ? C'est ce qu'il nous a été impossible de constater de notre vieil ami, l'hon. Wm. Sheppard, de Woodfield, près Québec, mort en 1867, dont nous tenons ce renseignement. M. Sheppard, qui avait fréquenté les meilleurs salons de la vieille capitale, était lui-même un des contemporains du généreux et jovial Prince Edouard.

Le quartier du *Sault-au-Matelot*, la rue St. Pierre, la rue St. James à venir à l'année 1832 contenaient les résidences d'une foule de

familles fort à l'aise : plusieurs de nos premiers marchands y résidaient. Les traces de luxe dans les salons y sont visibles jusqu'à ce jour. On sait que le drainage était presque ignoré alors en notre bonne ville. Le fléau asiatique cette année-là décima la population : 3,500 cadavres étaient allés dans quelques semaines prendre leur place au cimetière. Cette terrible épidémie causa pour ainsi dire une révolution sociale à Québec : les terrains sur les chemins St. Louis, Ste. Foye prirent de la valeur ; la classe aisée quitta la Basse Ville. On y faisait ses affaires, mais on résidait à la campagne ou à la Haute-Ville.

Le fief du Sault-au-Matlot qui appartient maintenant au Séminaire de Québec, croyons-nous, fut concédé à G. Hébert le 4 février 1623 ; puis le dernier jour de février 1632, son titre lui fut confirmé par le duc de Ventadour. Sur le terrain réclamé du fleuve, vers 1815, MM. Munro et Bell, négociants distingués, bâtirent des quais et de grands hangars, auxquels la ruelle Bell (Bell's Lane, ainsi nommée d'après l'honorable Mathew Bell) (1), les rues Saint-James, Arthur, Dalhousie et autres conduisent. M. Bell, plus tard l'un des locataires des forges de Saint-Maurice, résidait dans la maison coin de la rue St. James et Saint-Pierre, possédée maintenant par M. J. G. Chapham, N. P. C'était un citoyen très-influent ; il commandait une compagnie de cavalerie, fort en renom parmi messieurs nos pères. Il eut une nombreuse famille et fut par mariage lié aux Montizambert, aux Bowen, etc.

La rue Dalhousie à la Basse-Ville date probablement de l'ère du comte de Dalhousie, de 1827, quand le *Quebec Exchange* (la Bourse) fut bâti par une société de marchands. L'extrémité de la Basse-Ville, au nord-est, constitue la Pointe à Carcy ; au large, est la jetée des commissaires du Hâvre, auprès de laquelle la belle frégate, l'*Aurora*, capt. De Horsey, hivernait en 1866-67.

L'extension du commerce au commencement du siècle présent, l'augmentation de la population, faisaient ardemment désirer des voies de communication entre la Basse-Ville et Saint-Roch, moins scabreuses que le tunnel de la ruelle des Chiens et la grève du Saint-Charles, à basse marée. Vers 1816, on acheva l'extrémité nord de la rue Saint-Pierre, qui alors se terminait par un pont rouge, resté mémorable dans les souvenirs populaires. L'apôtre saint Paul eut sa rue, aussi bien que son collègue, saint Pierre. MM. Benj. Tremain, Budden, Morrisson, Parant, Allard et autres acquirent des terrains sur le côté nord de cette rue, y bâtirent des quais, des bureaux, de grands magasins.

(1) Ouverte par l'hon. Mathew Bell, en 1831.

La construction du chemin de fer du Nord, donnera plus tard une grand valeur à ces propriétés, dont la majeure partie appartient maintenant à notre compatriote, M. J.-Bte. Renaud, qui doit sous peu, paraît-il, doter cette partie de la Basse-Ville d'édifices de première classe ; le quartier, espérons-le, progressera et notre entreprenant concitoyen n'en souffrira pas. (1)

J. M. LEMOINE.

(1) Nous empruntons au "Directory for the City and Suburbs of Quebec," pour 1791, par Hugh Mackay, imprimé au bureau du *Quebec Herald*, le paragraphe suivant :

RUES ÉCARTÉES.

" La Cauterie suit la rue Sault-au-Matelot, commence à la maison de Cadet (où M. Ol. Alywin demeure) et continue jusqu'à la distillerie de M. Grant ; la rue St. Charles commence là et finit à l'ouverture au-dessous de la porte du palais : la rue St. Nicholas va depuis la porte du palais jusqu'au bord de l'eau passant par devant la veuve Lavalée, l'ancien chantier vis-à-vis la garde de bateaux — la rue du Cap Diamant commence au quai de Mons. Antrobus et finit à l'extrémité ultérieure de celui de Mons. Dunière, au-dessous du Cap Diamant, les rues Carrière, Mont Carmel, Ste. Geneviève, St. Denis, des Grisons, sont toutes au-dessus de la rue St. Louis."

ard
ent
ous
re-
re-

our
sui-

det
rue
: la
par
- la
ré-
les
tos

